

Informations de paiement

Sympany vous propose plusieurs possibilités pour payer vos factures. Un compte bancaire ou PostFinance en Suisse est nécessaire pour tous les types de paiement (e-facture, procédure de recouvrement direct ou Swiss Direct Debit).

Bulletin de versement

Régler les factures au guichet de la poste ou par e-banking (banque)/e-finance (PostFinance): indiquez toujours le numéro de référence imprimé pour que nous puissions affecter votre paiement à la facture correspondante.

E-facture

Recevoir des factures électroniques par e-banking (banque)/e-finance (PostFinance). Vous pouvez les contrôler et les régler directement.

Modalités de fonctionnement:

1. Connectez-vous à l'e-banking (banque)/l'e-finance (PostFinance) avec vos données de login.
2. Choisissez l'option de menu «e-facture» et activez la fonction du même nom.
3. Choisissez Sympany dans la liste des émetteurs de factures et suivez les instructions.

Remarques:

- Fonction de notification: demandez à être informé des nouvelles factures par e-mail.
- Validation permanente: dans certaines banques, vous pouvez demander le règlement automatique des factures pour certains émetteurs.

Complément d'information sur www.e-rechnung.ch

Recouvrement direct (LSV) et Swiss Direct Debit (CH-DD)

Faire débite les factures: après une autorisation unique, Sympany débite le montant dû de la facture directement de votre compte.

Modalités de fonctionnement:

1. Téléchargez le formulaire d'autorisation souhaité:
LSV (banque): www.sympany.ch/lsv
CH-DD (PostFinance): www.sympany.ch/ch-dd
2. Envoyez le formulaire complété et signé au destinataire respectif:
LSV: votre banque
CH-DD: Sympany, Peter Merian-Weg 4, Postfach, 4002 Basel

Remarques:

- Le passage au LSV/CH-DD peut prendre quelques semaines. Payez les factures reçues entre-temps avec un bulletin de versement.
- La prime et les créances au titre des prestations (participation aux coûts) sont débitées le premier du mois.
- Vous pouvez révoquer tout prélèvement par écrit dans les 30 jours.

Modification de la relation de paiement

- Portail clients: <https://kunden.sympany.ch/my.policy>
- Formulaire web: www.sympany.ch/paiements
- E-mail: service@sympany.ch
- Téléphone: +41 58 262 42 00

Gardez le contrôle de
votre assurance.
www.sympany.ch/app